

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2015

---

ACTION DE GROUPE EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION ET DE LUTTE CONTRE LES  
INÉGALITÉS - (N° 1699)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL24

présenté par  
M. Hammadi, rapporteur

-----  
**ARTICLE 11**

À l'alinéa 2, substituer à la référence :

« du titre II »,

la référence :

« de l'article 8 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.